



*Préserver sa santé, c'est
garder son métier*

Agissons ensemble pour la Santé au travail



Aist89

PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS

Les travaux de menuiserie (usinage, assemblage, découpe,) exposent les menuisiers à des **risques professionnels importants** de plusieurs natures avec des effets immédiats mais également des effets plus ou moins différés. Cette fiche fait le point sur vos risques principaux.

◆ Quels sont les risques pour votre santé ?

LES RISQUES PHYSIQUES

- Les risques des machines (liés aux équipements de travail, bruit, électrique, vibration)
- Les risques des manutentions et postures contraignantes
- Les risques de chutes de plain-pied

LES RISQUES CHIMIQUES

- Poussières de bois (cancérogène, allergies, problèmes respiratoires, cutanées)
- Vapeurs des colles et vernis, et solvants des produits de traitement des bois (allergies, problèmes respiratoires, cutanées, ...)



LES RISQUES BIOLOGIQUES

- L'exposition à des moisissures, à des champignons et à des bactéries

LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

◆ Quelle prévention pour votre santé ?

L'ORGANISATION DES ESPACES DE TRAVAIL

L'implantation judicieuse des machines doit prévoir :

- **des espaces autour des machines qui tiennent compte de l'encombrement des pièces de bois** pour éviter que leurs mouvements n'empiètent pas sur l'aire de circulation des travailleurs et des d'engins motorisés.
- **un bon éclairage** de manière à éviter les zones d'obscurité ou d'éblouissement sur les postes de travail.
- **la séparation des différentes zones de travail** est indispensable pour isoler les risques les uns des autres.

LA DIMINUTION DU NIVEAU DE L'EMPOUSSIEREMENT

Installer des capteurs de poussières à la sortie des appareils, sont à la base d'une protection collective efficace. À défaut de pouvoir le faire, il est essentiel de **bien aérer et ventiler** la pièce dans laquelle on travaille et **porter un masque respiratoire**.

Pour les machines portatives, il convient de généraliser le captage localisé des poussières à la source en utilisant par exemple un outillage muni d'un **système d'aspiration intégré** et s'organiser pour **isoler les matériels et postes de travail** qui ne pourraient être raccordés au réseau d'aspiration.

Mettre en œuvres des mesures complémentaires d'hygiène des locaux tel **le nettoyage régulier du sol et des parois de l'atelier** à l'aide d'un aspirateur industriel adapté avec un filtre absolu (pas de soufflette ni de balai qui dispersent les poussières dans l'air) et **l'évacuation fréquente des sciures et des copeaux** de l'atelier.

Favoriser la mise en application de mesures d'hygiène individuelles :

- **Nettoyer les narines en fin de poste** avec de l'eau ou, mieux, du sérum physiologique puis en vous mouchant.
- **Porter des vêtements de travail adaptés** et si possible les laisser au vestiaire en fin de poste dans une armoire séparant les vêtements de travail des vêtements « civils ».
- **Laver ses mains à chaque pause**.

Scannez moi
pour + d'infos !



LA VENTILATION DES CABINES DE VERNISSAGE

UN STOCKAGE SÉCURISÉ DES PRODUITS CHIMIQUES

Utiliser des armoires ou **aménager des locaux spécifiques de stockage** : armoires de sécurité pour petites quantités pour le stockage de produits inflammables, armoires avec étagères de rétention, matériels de stockage avec bacs rétention pour prévenir et maîtriser les fuites accidentelles de liquides polluants.

Le stockage réalisé en local fermé, à l'abri de la chaleur et de l'humidité, doit être ventilé :

- au mieux, par un système de ventilation mécanique.
- au minimum, par une ventilation naturelle avec entrée en partie basse du local et sortie à l'opposé en partie haute.

LE CHOIX ET L'UTILISATION DES MACHINES ET DE L'OUTILLAGE

Favoriser les outils et machines intégrant des mesures visant à prévenir divers risques (moins vibrant, moins bruyant, moins lourds, système élaboré de sécurité, ...).

LES AIDES À LA MANUTENTION ADAPTÉS ET EN BON ÉTAT AINSI QUE LA VARIATION DES TÂCHES

◇ Comment s'équiper ?

ÉQUIPEMENTS PROTECTIONS INDIVIDUELLES (EPI)

Prohiber le port de vêtements mal ajustés, d'accessoires flottants (écharpes, colliers...) et les cheveux longs non attachés, qui peuvent se prendre dans les pièces en mouvement.

Mettre à disposition ou obliger selon l'évaluation des risques :



gants

lors de l'utilisation de produits chimiques, de changement d'outils, de lame, de manipulation de pièces de bois



protection auditive
contre le bruit pendant toute la durée de l'exposition à une forte intensité sonore



masque à cartouche

ou anti-poussières de type FFP3, pour l'utilisation de machines portatives qui ne pourraient être raccordées au réseau d'aspiration, ou pour les opérations de maintenance et d'entretien, pour des manipulations ponctuelles de courte durée



protections oculaires

en cas de risques de projections, notamment lors de l'utilisation de dégauchisseuse, ...



combinaison totale

en plus des gants et du masque à cartouche adapté



chaussures/bottes de sécurité

avec embout protecteur et semelle anti-perforation

*Précision et savoir-faire au service du bois,
sécurité et santé au cœur du métier de menuisier*

Le professionnel de santé au travail peut vous offrir des conseils et répondre à toutes vos interrogations

Vos interlocuteurs Aist89



Aist89

PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

☎ 03 86 72 07 55

✉ contact@aist89.fr

🌐 www.aist89.fr

17 Bis Avenue de la Puisaye - 89000 **AUXERRE**

Tél. 03 86 72 07 55

1 Route de Lyon - 89200 **AVALLON**

Tél. 03 86 34 44 10

7 Place du 11 Novembre - 89300 **JOIGNY**

Tél. 03 86 62 05 33

2 Rue Saint-Martin - 89600 **SAINT-FLORENTIN**

Tél. 03 86 35 31 30

Rue de la Gare - 89700 **TONNERRE**

Tél. 03 86 54 40 04

*Scannez moi
pour + d'infos !*



www.aist89.fr